

Hyperconvergence : entre VMware et Nutanix, le torchon brûle

La relation s'envenime entre les deux fournisseurs américains de logiciels d'infrastructure [hyperconvergée](#). VMware a engagé une action devant la justice californienne contre son ancien directeur des opérations, Rajiv Ramaswami (en photo), recruté par Nutanix.

Comment en est-on arrivé là ? Deux jours après avoir quitté VMware en décembre 2020, Rajiv Ramaswami a rejoint Nutanix en tant que président et directeur général (CEO). Il s'est adressé à l'écosystème dans un tweet. Le dirigeant déclarait : « *je suis ravi de rejoindre @nutanix en tant que président et CEO... Avec nos clients et partenaires, j'aimerais partager mes réflexions sur le chemin à parcourir. J'ai hâte de travailler avec vous !* »

I am delighted to join @nutanix as President and CEO this week. To our customers and partners, I'd like to share my thoughts with you about the journey ahead. I look forward to working with you!
<https://t.co/lejBK1jyz4> #Nutanix #NTNX #LifeAtNutanix #HCI #CloudComputing

— Rajiv Ramaswami (@RajivRamaswami) [December 11, 2020](#)

L'enthousiasme affiché par Rajiv Ramaswami dans ce tweet, tranche avec le message de défiance communiqué le 28 décembre 2020 par VMware.

La société accuse alors son ex-COO en charge des produits et services cloud « d'infraction matérielle et continue de ses obligations légales et contractuelles ».

Opportunité ou conflit ?

« Pendant au moins deux mois avant de démissionner de l'entreprise, au moment même où il travaillait avec des dirigeants à l'élaboration de la vision et de l'orientation stratégiques de VMware, M. Ramaswami a aussi rencontré secrètement le directeur général, le directeur financier et, apparemment, l'ensemble du conseil d'administration de Nutanix pour devenir CEO » de la société cofondée par Dheeraj Pandey, [a déclaré](#) VMware.

Spécialiste de la [virtualisation](#) réseau, dont Dell Technologies est l'actionnaire majoritaire, VMware a déploré un potentiel « conflit d'intérêts » nuisible à son activité.

Nutanix, de son côté, [considère](#) que l'action menée par VMware est une réponse maladroite à la perte d'un membre « apprécié et respecté » de son équipe de direction. Selon Nutanix, la procédure engagée vise essentiellement à « heurter un concurrent ».

La tentative d'accord amiable entre les parties n'a pas abouti.

VMware et Nutanix devront défendre leurs arguments respectifs devant les tribunaux.

